

VALLEYFIELD JUNIOR 2010

Black Knight/Sports Experts/Ashaway

Dates (2 jours)

20 et 21 février 2010

Catégories

Les catégories présentes sont:

Pee-Wee:	né(e) en 1998 ou après;
Benjamin:	né(e) en 1996 et 1997;
Cadet:	né(e) en 1994 et 1995;
Juvenile:	né(e) en 1991, 1992 et 1993.

Épreuves

Simple* masculin et féminin, double** masculin et féminin, double mixte.

* Éliminations directes avec consolations. ** Éliminations directes avec consolations ou poules en fonction du nombre de participants.

** Pas d'épreuve de double mixte en catégorie Pee-Wee.

N.B.: Les joueurs peuvent participer dans plus d'une catégorie mais à des épreuves différentes. Toutefois, si le joueur est appelé à disputer deux rencontres en même temps, l'arbitre en chef de la compétition devra le disqualifier à l'une de ces deux épreuves.

Endroits

- 1) Collège de Valleyfield 2) Poly. Baie St-François
169 Champlain 70 Louis VI Major
(7 terrains) (8 terrains)
- 3) École Edgar Hébert (si nécessaire)
161 St-Thomas (5 terrains)
(la distance entre les sites: environ 2 km.)

Frais d'inscription et

nombre limite d'inscriptions

Pee-Wee :	21,50 \$
Benjamin :	31,75 \$
Cadet (plume)	36,75 \$
Juvenile (plume) :	36,75 \$

Nombre limite d'inscriptions : 300 participants

N.B.: Le coût d'inscription inclus l'affiliation à Badminton Québec et les taxes

Pour vous inscrire en ligne :

www.badmintonquebec.com

puis l'onglet "Inscription"

Éligibilité

Tout joueur (dont l'âge correspond à l'une des catégories mentionnées ci-dessus) pourra prendre part à cette étape du Grand Prix Junior.

Procédure de réception

des inscriptions

Les clubs affiliés seront traités prioritairement en fonction de la date limite d'inscription. Les joueurs appartenant à des clubs non affiliés seront inscrits comme « indépendants » et pourront se rencontrer au 1^{er} tour de chaque épreuve.

N.B.: Aucune inscription par téléphone, télécopieur ou courriel.

Date limite de réception des inscriptions à Badminton Québec : Jeudi 4 février 2010 avant 16h00

IL N'Y A PLUS DE DATE D'OBLITÉRATION DE LA POSTE, TOUS LES FORMULAIRES D'INSCRIPTION DEVRONT ÊTRE REÇUS POUR LE 4 FÉVRIER 2010 AU PLUS TARD À 16h00.

AUCUNE INSCRIPTION RECUE APRES CETTE DATE NE SERA ACCEPTÉE.

Chaque formulaire d'inscription doit être accompagné du paiement complet en fonction du nombre de joueurs inscrits sur ce formulaire. De plus, Badminton Québec ne fera plus aucun appel ou courriel pour aviser de cette situation. Le responsable des inscriptions devra en assumer la pleine responsabilité.

Envoyer vos inscriptions à

Badminton Québec
Valleyfield Junior 2010
4940 Est, rue Hochelaga
Montréal, (Québec)
H1V 1E7

Formalité d'inscription

Veillez libeller votre chèque à l'ordre de **Badminton Québec** daté du 4 février 2010. Veuillez utiliser les services postaux réguliers ou prioritaires. Aucun remboursement d'inscription ne sera effectué après le 10 février 2010 à 11h00.

Aucun changement ne sera effectué sur le site, à l'exception des erreurs survenues lors de la compilation des inscriptions. Le cas échéant, l'arbitre en chef pourrait accepter un changement mais celui-ci devra absolument lui avoir été signalé avant 8h00 le samedi de la compétition, et ce par souci d'équité envers l'ensemble des participants. Aucune modification ne sera apportée à la feuille de tirage une fois l'épreuve engagée.

N.B.: Pour être considérée, toute modification à vos inscriptions devra être signalée avant 11h00 le mercredi 10 février 2010.

Nous vous recommandons de vérifier la liste des joueurs inscrits à la compétition qui sera affichée sur le site internet de Badminton Québec (www.badmintonquebec.com) le lundi 8 février 2010 afin de vous assurer que vos inscriptions ont bien été reçues.

Chèque sans provision

Tout participant ou club inscrit à une compétition sanctionnée par Badminton Québec dont le chèque est sans provision n'aura plus le droit de prendre part aux compétitions sanctionnées tant et aussi longtemps qu'il n'aura pas acquitté son paiement ainsi que les frais d'administration. Dès le moment où le joueur aura acquitté cette dette auprès de Badminton Québec, celui-ci pourra à nouveau participer aux compétitions mais ses frais d'inscriptions devront être payés par chèque visé ou mandat-poste.

Volants officiels

Le volant officiel pour les catégories Cadet et Juvenile est le volant de plumes « AS20 » de Yonex (2 volants seront fournis par parties et tous les volants seront fournis pour les finales). Pour les catégories Pee-Wee et Benjamin, le volant officiel est le «Mavis 350» de Yonex.(Tous fournis)

Réglementation

La compétition sera régie selon les règlements de Badminton Québec (règles de jeu et d'arbitrage, 7^e édition – déc..2006)

Arbitre en chef

Judith Gingras

Retard

Un retard de **5 minutes** suivant l'appel de votre partie entraînera la disqualification (**3 minutes** pour les consolations).

Formation d'équipe

Les joueurs s'inscrivant en recherche de partenaire s'engagent à respecter l'attribution faite de façon aléatoire lors de la confection des feuilles de tirage à Badminton Québec.

Prix et bourses

Le prix pour chaque gagnant des épreuves en classe juvénile est une bourse de 50 \$.

Des prix Black Knight d'une valeur minimale de **1 200,00\$** seront remis à tous les gagnants des autres catégories et aux finalistes des tableaux principaux.

N.B.: Les participants qui ne se présenteront pas à leur(s) finale(s), sans raisons valables, verront leur(s) prix ou bourse(s) retenu(s) par le comité organisateur. **De plus, la cote qu'ils auront cumulée lors de la compétition sera annulée.** Badminton Québec étudiera les cas litigieux.

Annulation de la compétition

En cas d'annulation d'une compétition due à des conditions incontrôlables (ex: tempête de neige), le comité organisateur aura le droit de retenir un certain montant (maximum de 6,00\$ par joueur) sur les inscriptions perçues. Badminton Québec se réserve le droit de déterminer ce montant sur présentation de pièces justificatives des dépenses encourues.

Informations

Responsable de la compétition:
M. Serge Salvaille, (450) 373-7496
Courriel : babpat30@sympatico.ca

Badminton Québec:
Christian Guibourt (514) 252-3066

Courriel : christian.guibourt@badmintonquebec.com

Pour toutes modifications : lise.roy@badmintonquebec.com

Site internet: www.badmintonquebec.com

Hébergement

Hôtel Plaza de Valleyfield

40 avenue du Centenaire au (450) 373-1990

Coût : 89.00\$ + taxes par chambre double le vendredi 21 et samedi 22 février 2009. Veuillez mentionner lors de la réservation le code : GROUPES BADMINTON.

Hébergement en classe :

Il sera possible d'être hébergé en classe le samedi soir seulement au coût de 5,00\$ par personne. Veuillez réserver vos places en même temps que vous envoyez vos inscriptions.

Horaire des rencontres (2 JOURS)

Veillez prendre note que l'horaire qui suit vous présente les informations générales en rapport avec le déroulement de la compétition. **Celui-ci ne constitue pas l'horaire officiel de la compétition.** Pour un horaire plus détaillé, veuillez vous référer aux feuilles de tirage affichées sur le site internet de Badminton Québec (www.badmintonquebec.com)

Samedi

8h00	Accueil
9h00	Épreuves de double mixtes des catégories Benj., Cad., et Juv. et SM, SF Pee-Wee
11h30	Épreuves de simples des catégories Benj., Cad., et Juv. (jusqu'aux quarts de finales)
12h30	Épreuves de doubles Pee-Wee
16h30	Finales Pee-Wee
18h00	Demi-finales des épreuves de simples

Dimanche

8h30	Épreuves de doubles
13h00	Finales des simples (SF puis SM)
14h00	Finales des doubles (Mx. DF puis DM)

Services offerts

- Cantine;
- Hôtel à tarif préférentiel;
- Hébergement en classe;
- Salle vidéo.

Merci à nos commanditaires



sports
experts®

ASHAWAY A



HÔTEL PLAZA VALLEYFIELD



Valleyfield